

Plus de 100 opérateurs ont déposé leurs dossiers

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

148 nouveaux cas et 7 morts en 24 heures

Virus : le reflux se poursuit

Page 2

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 5188 - Dimanche 4 octobre 2020 - Prix : 10 DA



Ammar Belhimer à propos du référendum sur la Constitution

«L'opposition est en droit d'exprimer sa position»

Page 3

La campagne présidentielle américaine raccourcie d'un mois

Par Mohamed Habili

A l'annonce de l'infection de Donald Trump par le Covid-19, les principales places boursières à travers le monde, de même que les cours pétroliers, ont réagi à la baisse. Modérément sans doute, mais à la baisse quand même, ce qui montre bien que pour elles, c'est là une mauvaise nouvelle. Si elles avaient réagi à la hausse, cela aurait signifié que pour elles la perspective d'une disparition de Trump de la scène était quelque chose de souhaitable. Ce serait dans ce cas comme si elles avaient indiqué que c'est dans son rival qu'elles se reconnaissent, et qu'à leur manière insidieuse elles travaillaient déjà à sa victoire. Elles ont ensuite, il est vrai, amorcé leur remontée, mais tout de même pas au point de retrouver leur niveau d'avant, ce qui semble dire qu'elles ne sont pas encore entièrement rassurées. Qu'une mauvaise nouvelle pour Trump et son camp soit reçue comme telle par les marchés financiers, voilà qui est flatteur pour lui. Les médias anti-Trump, aussi virulents avec lui qu'il l'est avec eux, ont rapporté cette baisse, mais ils ne s'y sont guère attardés, peut-être seulement de crainte de lui accorder plus d'importance qu'elle n'en a. Ils auraient été obligés de lui prêter une plus grande attention si elle avait été plus importante.

Suite en page 3

«Notre pays doit faire face au défi technologique en encourageant la jeunesse»

Tebboune annonce le lancement du Fonds de financement des start-up



Ph/E. Soraya/J. A.

Le chef de l'Etat, Abdelmadjid Tebboune, a annoncé, hier, le lancement officiel du Fonds national pour le financement des start-up, dont le mode de fonctionnement se distinguera par une «flexibilité» et une «tolérance aux risques».

Page 2

Importation de véhicules de moins de trois ans

Ferhat Aït Ali : la mesure a été «gelée»

Page 16

Covid 19

Fermeture de 1 000 commerces pour non-respect des mesures préventives

Page 16

«Notre pays doit faire face au défi technologique en encourageant la jeunesse»

Tebboune annonce le lancement du Fonds de financement des start-up

■ Le chef de l'Etat, Abdelmadjid Tebboune, a annoncé, hier, le lancement officiel du Fonds national pour le financement des start-up, dont le mode de fonctionnement se distinguera par une «flexibilité» et une «tolérance aux risques».

Par Meriem Benchaouia

Intervenant à l'ouverture de la première Conférence nationale des start-up «Algeria Disrupt 2020», organisée au CIC d'Alger, le Président a assuré que des facilitations seront accordées aux jeunes entreprises innovantes, telles que l'exonération fiscale et l'octroi des assiettes foncières. Il a invité, à cette occasion, les jeunes porteurs de projets à échanger leurs expériences en matière d'économie de connaissance pour promouvoir des solutions technologiques. «Notre pays doit faire face au défi technologique en encourageant la jeunesse. S'il vous plaît, ne brisez pas le rêve de cette génération», a-t-il dit. Le président de la République a affirmé que ce nouveau mécanisme de financement permettra aux jeunes porteurs de projets d'éviter les banques et la lenteur bureaucratique qui en découle, «à travers cet outil qui se distinguera par la flexibilité dont ont besoin les start-up». Ce Fonds, qui sera certes financé par l'Etat, demeurera «ouvert au secteur privé et les sociétés étrangères qui souhaiteraient y contribuer financièrement», a-t-il souligné. Dans ce sens, Abdelmadjid Tebboune a également annoncé l'adoption d'un nouveau système déclaratif au profit des porteurs de projets innovants leur permettant de lancer leurs activités avant l'obtention du registre du commerce. Il a affirmé, à cet effet, que «l'ère des entraves administratives et bureaucratiques est révolue», rappelant s'être engagé à «éradiquer définitivement ces pratiques qui ont privé les meilleurs de nos enfants de concrétiser leurs projets et de réaliser leurs rêves et poussé

nombre d'entre eux à l'émigration». Il a soutenu, dans ce cadre, que la concrétisation de cet engagement «se traduira par l'adoption d'un nouveau système déclaratif au profit des porteurs de projets innovants leur permettant de concrétiser leurs idées loin de toute entrave». «Il suffit à toute personne souhaitant créer une start-up de le déclarer. Seulement, une fois la production lancée, elle devra obtenir le registre du commerce», a-t-il indiqué. Et de rappeler, dans le même contexte, les incitations fiscales introduites au titre de la loi de finances complémentaire au profit des start-up, en sus des différentes facilitations relatives à l'accès au foncier pour la réalisation des incubateurs et des accélérateurs, au vu de l'importance de ces structures en matière d'accompagnement des start-up. Le Président Tebboune a formé le vœu de voir les projets soumis au Fonds de financement des start-up se concrétiser dans «les plus brefs délais», soulignant que «tous les problèmes soulevés doivent être réglés dans un délai de deux mois». Le président de la République s'est félicité du niveau des jeunes porteurs de projets innovants avec lesquels il a échangé lors de sa visite à une exposition organisée en marge de la Conférence qui a regroupé près de 40 start-up. «C'est un énorme plaisir de voir une génération avec une autre façon de voir les choses. Une génération qui n'a pas connu la guerre mais qui s'est lancée dans un véritable combat économique», a-t-il ajouté. Le chef de l'Etat a, en outre, mis l'accent sur la nécessité de mettre en place une plateforme numérique relative au marché algérien et aux investissements disponibles en



Algérie et de généraliser, en plus, l'utilisation des tablettes numériques au profit du secteur de l'Education nationale.

Création mi-octobre d'une plateforme dédiée aux projets innovants

Le ministère délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'Economie de la connaissance et des Start-up, Yacine Oualid, a annoncé plusieurs mesures en faveur des jeunes créateurs de start-up, dont le lancement, le 15 octobre prochain, d'une plateforme dédiée à l'identification des projets innovants et à l'obtention du label «start-up» et des avantages fiscaux. Cette plateforme qui permet, selon le ministre délégué, de lever toutes les entraves bureaucratiques et facilite les procédures de création des entreprises de type start-up, offrira toutes les possibilités aux jeunes de bénéficier des avantages fiscaux, de lever des financements et d'adapter leurs besoins, ainsi que d'être en contact permanent avec son département ministériel. Le secteur des start-up sera renforcé, a fait savoir Yacine Oualid, par un certain nombre de mesures qui seront prises pour la promotion de l'écosystème des start-up, assurer un meilleur encadrement réglementaire et asseoir des

mécanismes de financement et des structures d'accompagnement telles que les incubateurs et accélérateurs. «L'Algérie est le premier pays en Afrique à avoir introduit le financement participatif», a tenu à souligner le ministre délégué, tout en rappelant les avantages fiscaux concédés par l'Etat pour les entrepreneurs qui lancent des start-up, tels que la suppression des taxes (TVA, TAP et l'IBS) dans le but d'orienter les efforts de ces créateurs vers l'innovation. Avec l'aide, notamment du ministère de la Justice, le département ministériel chargé de l'Economie de la connaissance et des Start-up compte aussi enrichir, selon le ministre délégué, l'aspect réglementaire portant sur la forme juridique des sociétés de type start-up. Evoquant le Fonds des start-up lancé aujourd'hui, il a expliqué que ce mécanisme de financement agira en tant que fonds d'investissement et capital risque qui va permettre d'apporter des fonds propres en faveur des projets innovants à fort potentiel de croissance. Outre la création d'un label «Start-up», «Incubateur» et «Projet innovant» qui seront attribués après la mise en place du Comité national de labellisation, le ministre délégué a fait part, à cette occasion, de la création d'accélérateur avec le ministère de l'Energie et Sonatrach qui donnera la possibilité aux por-

teurs de projets d'accéder à des mécanismes d'accompagnement, de coaching, de formation et de financement qui sera effectif à partir du 1^{er} novembre prochain au niveau du site technologique des Grands Vents (Ouled Fayet) à Alger et qui portera le nom «A-Venture» (Algeria Venture).

Les investisseurs privés appelés à participer au financement des start-up

Les investisseurs algériens privés sont appelés à participer au financement des start-up, comme c'est le cas dans d'autres pays du monde, a estimé le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane. Lors d'une déclaration à la presse, le ministre des Finances a appelé les investisseurs et différents détenteurs de capitaux à soutenir les start-up en les finançant afin de permettre leur émergence et leur intégration dans les marchés national et international. «Je fais appel aux investisseurs et à ceux qui détiennent des capitaux à financer ces jeunes», a appelé M. Benabderrahmane, soulignant que les plus grandes entreprises au monde ont été auparavant des start-up ayant été accompagnées et financées par des investisseurs. «Le secteur public ne pourra pas faire face à tous les besoins», a encore estimé le ministre, expliquant que «le secteur privé a son rôle à jouer dans le soutien de la start-up algérienne». Par ailleurs, il a fait savoir que la start-up, et la micro-entreprise en général, font partie des nouveaux instruments de développement qu'il est nécessaire de renforcer «pour qu'elles soient (start-up) créatrices de richesse et d'emplois». M. B.

Le président de la République honore de jeunes innovateurs

LE PRÉSIDENT de la République a honoré sept jeunes innovateurs, ayant entre 11 et 15 ans, dont trois ayant remporté un concours international de robotique en Corée du Sud. Lors de la séance d'ouverture de la Conférence nationale des start-up, le président de la République a honoré trois jeunes lycéens innovateurs, venus de la wilaya de Sétif, lauréats d'un concours international de robotique en Corée du Sud, ainsi que quatre autres jeunes venus de la wilaya de M'sila. Présent à cette cérémonie avec ses deux camarades lauréats, Nazim Assefrane et Mohamed-Amine Atoui, le jeune Younes Abdessami, 15 ans à peine, élève dans une école d'apprentissage de programmation et de robotique, a déclaré que son équipe a élaboré, à distance, un projet portant sur une ferme intelligente gérant le côté bétail et le côté agricole. Lors de cette cérémonie, le président de la République a, en outre, remis des prix aux membres de l'association «Créativité et innovation scientifique» de la wilaya de M'sila. Les quatre jeunes membres de l'association, ayant entre 11 et 13 ans, ont travaillé sur plusieurs innovations dont celle de la maison intelligente (Motassim Boussadia), la barrière ferroviaire intelligente (Chawki Aouni), la ferme intelligente (Mohamed-Ali Thourir) ainsi que la chaussure intelligente destinée aux non-voyants (Wael Hemdani).

M. B.

148 nouveaux cas et 7 morts en 24 heures Virus : le reflux se poursuit

L'ALGÉRIE a enregistré 7 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, un cas de moins qu'hier (8), portant à 1 748 le total des morts, a annoncé, hier, le porte-parole du Comité scientifique en charge de la gestion de l'épidémie, le Pr Djamel Fournar.

Le nombre de contaminations a connu une nouvelle baisse avec 148 cas, soit neuf cas de moins par rapport à hier (157), pour atteindre au total 51 995 cas confirmés.

R. N.

Concessions et industrie automobile

Plus de 100 opérateurs ont déposé leurs dossiers

■ Une fois les conditions d'exercice fixées par le nouveau cahier des charges récemment rendu public, les opérateurs activant dans le secteur de l'automobile se bousculent au ministère de l'Industrie pour y déposer leur dossier d'investissement.

Par Louisa A. R.

Selon le premier responsable du secteur, Ferhat Ait Ali Braham, plus de 100 opérateurs nationaux ont déposé leurs dossiers pour obtenir l'agrément de concessionnaire automobile ou pour réaliser des projets de construction de véhicules en Algérie.

Plus de 80 % de ce nombre sont des opérateurs nationaux inscrits sur la plateforme numérique mise en place par le ministère de l'Industrie pour la sélection des futurs concessionnaires qui seront autorisés à effectuer des opérations d'importation de véhicules neufs en Algérie, selon les exigences fixées dans le nouveau cahier des charges, a expliqué M. Ait Ali Braham, en marge des travaux de la Conférence nationale des start-up. En plus, 20 % des inscrits sont des opérateurs nationaux et étrangers qui ont déposé leurs dossiers pour des projets de construction automobile, dont 5 entreprises intéressées par l'activité de construction de véhicules de tourisme, a précisé le ministre de l'Industrie. Les dossiers déposés seront soumis à l'examen pour une durée de 30 jours, a détaillé Ferhat Ait Ali Braham, soulignant qu'en cas de refus, les opérateurs concernés auront un délai de 30 jours pour formuler un recours. Insistant sur l'objectif du gouvernement d'encourager les projets de construction automobile intégrés, le ministre de l'Industrie a souligné que l'activité d'importation sera régulée de manière à alimenter le marché

national et d'éviter d'éventuels dysfonctionnements, notamment la déperdition de devises.

A ce propos, M. Ait Ali Braham a expliqué que l'activité d'importation de véhicules s'effectuera sur la base des fonds propres du concessionnaire de la marque.

Le ministre n'a pas écarté la fixation de quotas pour certains modèles de véhicules dont le coût est excessif.

Dans le même contexte, le ministère de l'Industrie a dévoilé hier, dans un communiqué, le bilan détaillé de l'opération de lancement des dispositifs «construction de véhicules» et «concessionnaires de véhicules neufs» du 20 septembre 2020 au 1^{er} octobre 2020. Dans le cadre de l'opération de préinscription aux dispositifs régissant les activités de construction de véhicules et de concessionnaires de véhicules neufs, lancée le 20 septembre de l'année en cours, le ministère de l'Industrie a enregistré, jusqu'au 1^{er} octobre en cours, 184 préinscriptions formulées par 140 opérateurs économiques. A souligner que cette opération de préinscription est nécessaire pour l'introduction en ligne des demandes d'agrément provisoire et définitif ainsi que les demandes d'avis technique pour l'exercice des activités de construction de véhicules et/ou de concessionnaires de véhicules neufs. Dans cette même opération de préinscription, certains opérateurs ont élargé aux deux dispositifs, édictés respectivement par le décret exécutif n°20-226 fixant les conditions et



Ph. A. D. R.

les modalités d'exercice de l'activité de construction de véhicules et le décret exécutif n° 20-227 fixant les conditions et les modalités d'exercice de l'activité de concessionnaires de véhicules neufs. Ainsi, à la fin des deux semaines écoulées, 133 préinscriptions ont été enregistrées pour l'activité de concessionnaires de véhicules neufs (tous types confondus) et 51 préinscriptions ont été enregistrées pour l'activité de construction de véhicules (tous types confondus). Les préinscriptions au dispositif régissant les concessionnaires de véhicules neufs font ressortir 40 demandes pour l'automobile, 37 pour les motocycles, 15 pour les camions, 12 pour les engins roulants, 10 pour les tracteurs et matériels agricoles, 6 pour les bus et autocars,

5 pour le matériel de travaux publics, 4 pour les tracteurs routiers et 4 pour les semi-remorques, soit un total de 133 demandes.

Pour le dispositif régissant l'activité de construction de véhicules, 13 demandes ont été enregistrées pour l'automobile, 13 pour les motocycles, 7 pour les camions, 5 pour les tracteurs et matériels agricoles, 4 pour les bus et autocars, 4 pour les tracteurs routiers, 4 pour les semi-remorques, 4 pour les engins roulants et 1 demande pour le matériel de travaux publics, soit un total de 51 demandes. Le ministère à rappeler que l'opération de préinscription aux dispositifs régissant les activités de construction de véhicules et de concessionnaires de véhicules neufs se poursuit. **L. A. R.**

Ammar Belhimer à propos du référendum sur la Constitution

«L'opposition est en droit d'exprimer sa position»

Dans un entretien publié hier sur le site électronique arabophone «Chabakat Akhbar el Watan», Ammar Belhimer, ministre de la Communication, porte-parole officiel du gouvernement, a soutenu que «le processus de l'amendement constitutionnel était et demeure toujours dans la transparence». Selon lui, «le consensus autour du futur texte fondamental du pays viendra du peuple, étant lui-même à la fois maître et décideur, à travers le référendum».

Et d'expliquer, à ce propos, que le projet d'amendement de la Constitution a impliqué toutes les parties, sans exclusion aucune et a fait l'objet de débats et d'enrichissement par des experts. Dans cet élan, et en réponse à une question sur la manière dont le citoyen devrait interagir avec l'amendement constitutionnel, notamment après le boycott annoncé par certains partis d'opposition, il

déclarera que «tous les partis politiques, qu'ils soient de l'opposition ou non, se doivent aujourd'hui regagner la confiance des citoyens».

Lesquels partis, poursuivra-t-il, «doivent changer de méthodes de travail dans l'intérêt du citoyen et de la Nation». «L'opposition est en droit d'exprimer sa position», toutefois «si le peuple est d'accord avec ce qui est énoncé dans le projet de Constitution, c'est le consensus souhaité», affirmera-t-il.

Poursuivant dans ce sens, il estimera que «ce qui est attendu de chacun à l'avenir, c'est de travailler pour la construction d'une nouvelle Algérie, en commençant par l'instauration d'un Etat de droit, la séparation des pouvoirs, le renforcement des libertés et la consécration des principes de la démocratie participative où les opinions sont exprimées et défendues par des élections». En outre, interrogé

sur la «contre-révolution» menée pour entraver le processus de changement auquel s'est engagé le président de la République, il répondra que «le discours du Président est, en toute occasion, clair, à travers lequel il réitère au peuple algérien que le changement est entre ses mains (peuple) dans la mesure où il s'engage dans la voie du changement et ce, en éradiquant tous les obstacles démocratiques et en travaillant main dans la main avec les institutions de l'Etat, afin de faire échouer toute tentative qui vise à déstabiliser et à priver le peuple de ses droits».

Et de considérer, à ce sujet, que «le temps des bénédictions volées au peuple est passé». Pour le P Belhimer, «changer le système de gouvernance nécessite un effort institutionnel basé sur une loi claire et cohérente, en faveur de la sécurité, de la stabilité et de la souverai-

neté du pays». Ce qui, dira-t-il, «est édicté dans le projet d'amendement de la Constitution» et «nécessite des compétences intègres et nationalistes travaillant pour l'intérêt de la nation. Et ces compétences existent».

De ce fait, pour le ministre, «il ne reste plus qu'à renforcer, par le biais d'un système législatif coordonné et efficace, le rôle des mécanismes de suivi, de contrôle et de concertation». Par ailleurs, commentant la situation économique du pays, M. Belhimer estimera que «la crise économique actuelle n'est pas une caractéristique algérienne, car le monde entier aujourd'hui patauge dans les conséquences de la situation sanitaire exceptionnelle». La pandémie de Covid-19, ajoutera-t-il, «a infligé de lourdes pertes aux grands pays et précipité la faillite de sociétés internationales». «Néanmoins, relè-

LA QUESTION DU JOUR

La campagne présidentielle américaine raccourcie d'un mois

Suite de la page une

Nempêche, si au lieu d'une baisse, c'avait été une hausse, et même plus modérée que ne l'a été la baisse, les grands journaux américains, tous mortellement anti-Trump, n'auraient pas manqué d'y voir un bon présage pour la suite des événements. L'hospitalisation de Trump, bien que normale, n'en donne pas moins à penser que son cas n'est pas aussi bénin qu'il a pu sembler d'abord. Toujours est-il qu'elle confirme l'idée que sa campagne électorale est terminée. Elle ne l'est pas que pour lui, mais également pour Joe Biden, qui ne pourrait pas poursuivre la sienne comme si de rien n'était. Ce serait du plus mauvais effet s'il le faisait. Il aurait l'air de tirer profit de la maladie de son rival. Pis encore, de s'en réjouir. Un tel manque de goût serait sans doute contreproductif. Moins il en fait, donc, mieux c'est pour lui. Comme il a déjà souhaité prompt rétablissement à Trump, il ne lui reste au fond qu'à se retirer à son tour de la scène, du moins le temps de la quarantaine de Trump, et en attendant que ce dernier reprenne sa campagne. Une hypothèse peu probable, on s'en doute un peu. La compétition se trouve ainsi amputée de sa phase la plus intense, sinon la plus décisive, sachant que ce n'est pas dans la dernière ligne droite que les électeurs américains se décident, mais bien avant. Cela est encore plus vrai dans le contexte actuel de polarisation extrême. Quand un pays est divisé en deux camps bien tranchés, comme c'est le cas des Etats-Unis depuis non pas d'hier mais l'élection de Trump, les électeurs ont eu largement le temps de faire leur choix. Le président sortant avait d'ailleurs lancé la campagne pour un deuxième mandat dès le début de son arrivée au pouvoir. De même que les démocrates, qui n'ont jamais accepté sa victoire contre Hillary Clinton, s'étaient appliqués dès ce moment à le délégitimer. Ils l'auraient sûrement destitué si en plus de la Chambre des représentants ils avaient pris le contrôle du Sénat aux élections de mi-mandat, il y a maintenant près de deux ans.

M. H.

vera-t-il, notre pays a choisi sa voie, assurant la santé des citoyens et protégeant la vie humaine». Et d'affirmer que «la production agricole a sauvé l'Algérie d'une véritable crise alimentaire grâce aux efforts des agriculteurs».

Lynda Naili

Révision de la Constitution

Consolidation du pouvoir législatif et activation du rôle du Parlement

■ Le projet de révision de la Constitution a réduit les prérogatives du pouvoir exécutif et conforté, en contrepartie, les missions du pouvoir législatif afin d'activer le rôle du Parlement dans le processus politique, estiment des spécialistes en droit constitutionnel.

Par Hafsa Ch.

PH.D. R.
Contacté par l'APS, le constitutionaliste et professeur à l'Université de Médéa Halim Laaroussi a déclaré, à ce propos, que la limitation de l'intervention du président de la République en matière de législation et l'octroi d'un statut juridique exceptionnel à la majorité parlementaire versent dans le sens de la consolidation du pouvoir législatif et l'activation du rôle du Parlement, absent à un moment donné de la scène politique algérienne.

Le document de révision garantit aux parlementaires toutes les prérogatives avec activation des mécanismes de contrôle et de législation, notamment pour ce qui est du contrôle de l'action du gouvernement, de la possible désignation d'un chef du gouvernement de la majorité parlementaire et de la limitation des prérogatives du Président en matière de législation, a-t-il encore ajouté.

L'article 103 qui stipule que le gouvernement est dirigé par un Premier ministre lorsqu'il résulte des élections législatives une majorité présidentielle et par un Chef du gouvernement lorsqu'il résulte des élections législatives une majorité parlementaire constitue, pour le Professeur Laaroussi, «un élément constitutionnel substantiel dans la consolidation du pouvoir législatif et l'instauration d'un certain équilibre avec le pouvoir exécutif».

Concernant l'application concrète de cet article, M. Laaroussi précise que la non-appartenance du président de la République à quelconque parti politique n'est aucunement un obstacle à la constitution d'une majorité parlementaire qui lui sera acquise et qui soutiendra son programme, formant ainsi une majorité présidentielle.

Évoquant, par ailleurs, la période entre l'élection présidentielle et les législatives, il a expliqué que c'est là une «opportuni-

té» pour le citoyen afin de juger le programme du Premier ministre et particulièrement du président de la République. Ainsi, il pourra soit le plébisciter à travers les élections législatives ou voter pour les programmes d'autres partis qui formeront la majorité parlementaire de laquelle sera issu le Chef du gouvernement avec un nouveau programme.

De son côté, l'enseignant universitaire et spécialiste en droit constitutionnel Allaoua Laib considère que le projet de révision constitutionnelle «jette les fondements d'une Constitution de générations et non conjoncturelles».

«En cas de coalition de partis vainqueurs aux législatives déclarant leur allégeance au Président, il y aura une majorité présidentielle de laquelle sera issu un Premier ministre. De même qu'un Président pourra, dans quelques années, être issu d'un parti politique et choisir un Premier ministre de son propre parti», a-t-il expliqué.

Et d'ajouter que dans le cas où un parti d'opposition ou une coalition partisane remporte la majorité au Parlement, un Chef du gouvernement sera désigné avec le programme de cette majorité parlementaire, qui sera ainsi «comptable» et aura à s'acquitter des missions qui lui sont assignées.

Conférer un rôle efficace à l'opposition au sein du Parlement

S'agissant du rôle du Parlement dans la vie politique et en matière de contrôle essentiellement, M. Laib relève que le projet de révision constitutionnelle «n'apporte pas de nouveaux articles dans ce sens, mais précise néanmoins les modalités d'exercice des prérogatives du Parlement dans ce domaine». Il a plaidé, dans ce sens, pour l'activation de ces mécanismes de contrôle, «notamment à la faveur de la volonté politique



pour le changement et l'édification d'une Algérie nouvelle».

Pour ce constitutionnaliste, les prérogatives les plus importantes du Parlement consistent en le contrôle de l'action du gouvernement (article 115), l'audition des membres du gouvernement par les Commissions du Parlement sur toute question d'intérêt général (article 157) et la possibilité d'adresser, par voie orale ou en la forme écrite, toute question à tout membre du gouvernement (article 158).

Il cite, dans le même contexte, l'article 160 qui stipule que «les membres du gouvernement peuvent interpellier le gouvernement sur une question d'importance nationale» ainsi que l'article 161 disposant qu'«à l'occasion du débat sur la déclaration de politique générale, ou suite à une interpellation, l'Assemblée populaire nationale peut mettre en cause la responsabilité du gouvernement par le vote d'une motion de censure». Une telle motion n'est recevable que si elle est signée par le septième au moins du nombre des députés, soit 66/462 députés, prévoit le même article. Soulignant que

les procédures parlementaires en termes d'interpellation, de requis du contrôle ou de commissions d'enquête n'avaient été activées qu'une seule fois, en 1997, avec la création de la commission d'enquête parlementaire sur la fraude des élections législatives, le même intervenant rappelle que le rapport n'a jamais été rendu public.

Abondant dans le même ordre d'idées, l'expert en droit constitutionnel Boudjemah Souilah considère que même si le projet de révision de la loi fondamentale réitère les mêmes attributions en matière de contrôle parlementaire que les précédentes Constitutions, il octroie à l'opposition «un rôle efficace lui garantissant une participation à l'ensemble des travaux et à la promotion de l'action diplomatique».

«Globalement, les amendements introduits au chapitre Parlement contribuent au développement du contrôle de l'action du pouvoir exécutif et, partant, à la promotion de l'action parlementaire», a-t-il estimé, appelant les parlementaires à «œuvrer à la dynamisation de l'action législative, à se concen-

trer sur les missions qui leur incombent et à bannir les coalitions et alliances partisanes étroites».

S'agissant de la limitation des attributions du Président en matière de législation par ordonnance en cas de vacances parlementaires, sauf dans des cas exceptionnels prévus par la Constitution, l'enseignant à l'Université de Médéa Halim Laaroussi s'est félicité du «retour au Parlement de la compétence de légifération dans la plupart des cas, mettant fin à une possible exploitation de la prérogative de légifération par ordonnances, lors des vacances parlementaires, pour faire passer certaines lois comme ce fut le cas par le passé».

L'enrichissement apporté au document dans ce sens «contribue à l'activation du rôle du Parlement et à l'exercice de son pouvoir de contrôle et de légifération en toute indépendance», a-t-il estimé, ajoutant qu'il s'agit là de raffermir la place du pouvoir législatif et d'instaurer un certain équilibre avec le pouvoir exécutif, en particulier.

H. Ch.

Algérie/Mali

Paix et coopération au menu de la rencontre de l'ambassadeur Chebihi avec le PM malien

L'ambassadeur d'Algérie à Bamako, Boualem Chebihi, a été reçu par le nouveau Premier ministre malien, Moctar Ouane, avec lequel il a évoqué les relations bilatérales et l'état de la mise en œuvre de l'Accord de paix au Mali, issu du processus d'Alger. L'échange avec le Premier ministre a porté sur «les questions d'intérêts communs (...) Entre les responsables et les représentants des deux pays il y a toujours beaucoup de choses à dire», a déclaré l'ambassadeur Chebihi à la presse, à l'issue de cet entretien. M. Chebihi, a indiqué avoir évoqué avec le PM malien

les relations entre les deux pays «plus particulièrement les questions de coopération dans tous les domaines» ainsi que «le processus de paix que l'Algérie appuie avec la communauté internationale».

Dans sa déclaration, l'ambassadeur a fait état d'une convergence de vues sur «toutes les questions évoquées» et sur «la nécessité de faire mieux et d'aller de concert», relevant que l'Algérie et le Mali «partageaient la géographie mais aussi l'histoire, les défis et la quête d'un avenir meilleur». Il a indiqué que les activités de suivi de la mise en œuvre de l'Accord de paix devraient reprendre dès la formation

d'un nouveau gouvernement au Mali.

Jeudi, la médiation internationale, conduite par l'Algérie, s'est félicitée de l'engagement des nouvelles autorités de transition à accélérer la mise en œuvre de l'accord d'Alger, et a réitéré son attachement à l'accompagnement des Maliens dans l'étape en cours qu'elle souhaite «apaisée et inclusive».

Sous la présidence de l'ambassade d'Algérie, la médiation internationale s'est réunie, jeudi, pour échanger sur l'évolution de la situation au Mali, notamment sur la mise en œuvre de l'Accord de paix à la lumière des derniers développements

qu'a connus le pays.

Par la même occasion, la médiation a exprimé «le besoin de tenir une réunion du Comité de suivi de l'Accord, une fois le nouveau gouvernement de transition formé».

Ont pris part à cette réunion présidée par l'ambassadeur Chebihi, le chef de la Mission des Nations unies (Minusma), Mohamed Saleh Annadif ainsi que certains ambassadeurs et représentants d'organisations internationales, dont la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao).

Yanis Gh.

Perturbés par la contamination de Trump

Les prix du pétrole chutent

■ Les cours pétroliers ont chuté de plus de 4 % avant-hier, au lendemain d'une dégringolade similaire, malmenés par l'incertitude découlant de la contamination au Covid-19 de Donald Trump et par une offre d'or noir bien supérieure à la demande.

Par Lyes B.

Le baril américain de WTI pour livraison en novembre a abandonné 4,31 % ou 1,67 dollar par rapport à la clôture de jeudi, à 37,05 dollars. A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour décembre est tombé à 39,27 dollars, en chute de 4,06 % ou 1,56 dollar. WTI et Brent ont également enregistré leur deuxième baisse hebdomadaire consécutive, lâchant respectivement 7,95 % et 6,32 %. «La contamination par le coronavirus du Président Trump ajoute une couche d'incertitude supplémentaire pour les marchés des matières premières», a expliqué David Fyfe, analyste chez Argus Media. Jeudi dernier, les deux cours de référence du brut avaient franchi la barre des -5 % en séance, avant de limiter leurs pertes et de n'abandonner «que» 3 % à la clôture. Donald Trump, 74 ans, a fait savoir dans un

tweet, dans la nuit de jeudi dernier à avant-hier, qu'il avait été testé positif au Covid-19, tout comme sa femme Melania, et qu'il se mettait en quarantaine. Le médecin de la Présidence américaine a dit s'attendre à ce que M. Trump «continue à assumer ses fonctions sans perturbations pendant sa convalescence». «Cette nouvelle vient s'ajouter aux mauvais signaux économiques reçus par le marché tout au long de la semaine. Les investisseurs constatent que la demande d'or noir, après un rebond pendant l'été, s'essouffle, et que les économies sont peut-être en train de rater le coche de la reprise», a complété M. Fyfe. L'absence d'un nouveau plan de relance américain n'arrange rien, selon Jeffrey Halley, de Oanda. «La combinaison d'une demande tiède, de l'augmentation de l'offre mondiale et de l'incertitude politique américaine entraîne un puissant cocktail baissier», avait résumé plus tôt dans la journée Stephen Brennock, analyste de PVM.



Ph/D. R.

tweet, dans la nuit de jeudi dernier, contre 40,65 dollars la veille, selon les données de l'Organisation pétrolière publiée vendredi sur son site web. Le panier de référence de l'Opep, constitué de 13 pétroles bruts, dont le Sahara Blend algérien, a enregistré ainsi une baisse de 71 cents. Le baril de Brent de la mer du Nord, coté sur le marché de Londres, sur lequel est établi le pétrole algérien, a fini à 42,15 dollars, en baisse de 0,33 % par rapport à la clôture de mercredi. Dans la journée de vendredi, il est tombé à 39,35 dollars, soit une chute de 3,86 %. Les treize membres de l'Opep et leur alliés non Opep ont tenu mercredi un

atelier spécial de deux jours sur la prévision de la demande mondiale de pétrole et les perspectives du marché au cours duquel le secrétaire général de l'Opep, SE Mohammad Sanisi Barkindo, qui a présidé l'atelier, a souligné l'importance d'améliorer les normes de l'industrie pétrolière. Dans son discours publié sur le site de l'organisation, M. SE Barkindo a déclaré que l'Opep restait prudemment optimiste quant à la reprise du marché pétrolier. Le secrétaire général a souligné l'impact de la crise sanitaire du Covid-19 sur le marché pétrolier en notant les difficultés auxquelles certains pays sont actuellement confrontés,

alors qu'une autre vague d'infections au Covid-19 a émergé. «Alors même que le monde continue de lutter contre les résurgences du virus, de grandes incertitudes et risques continueront de déstabiliser le marché pétrolier et d'affecter le rythme de la reprise économique», s'est-il inquiété. L'atelier a fourni une plate-forme à travers laquelle les points de vue sur l'amélioration de l'analyse globale, de la transparence et de la communication des données pourraient être encore renforcés et améliorés, ce qui devrait contribuer, selon lui, à soutenir l'industrie énergétique.

L. B.

Ethiopie 400 millions de dollars de la BM pour aider à la création d'emplois

LA BANQUE mondiale vient d'approuver une subvention de 400 millions de dollars en faveur de l'Ethiopie pour appuyer les efforts des autorités destinés à renforcer la protection sociale et la création d'emplois, a indiqué un communiqué de la BM. Accordée via l'Association internationale de développement (IDA), cette subvention financera le Projet de filets de sécurité et d'emplois productifs urbains (UPSN-JP) qui sera mis en œuvre dans 83 villes du pays, précise le communiqué.

Concrètement, ce financement soutiendra les efforts du gouvernement visant à améliorer les revenus des plus démunis vivants dans les zones urbaines et à promouvoir l'inclusion des jeunes défavorisés dans le marché du travail.

«Pour s'attaquer au problème du chômage urbain, en particulier chez les jeunes, le projet soutiendra un programme d'apprentissage pour les aider à acquérir une expérience professionnelle précieuse en vue d'un emploi régulier. Il contribuera également à renforcer les services d'emploi et d'intermédiation par l'élaboration de politiques et des investissements», souligne l'institution internationale. Ce financement permettra de mettre en œuvre des activités de travaux publics afin de fournir une aide au revenu à court terme et de soutenir les moyens de subsistance et l'indépendance financière à moyen terme des communautés. 816 000 Ethiopiens, au total, devraient bénéficier du programme UPSNJP. **Hania Y.**

Le prix moyen du panier de l'Opep à moins de 40 dollars le baril

Le prix du panier de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) s'est affiché à 39,94 dollars le baril jeudi

À cause du Brexit

Des Britanniques expatriés perdent leur compte en banque

Il seraient quelques dizaines de milliers de résidents britanniques sur le continent à devoir gérer la perte du «passeport» bancaire détenu par leur banque basée au Royaume-Uni. De leur côté, les banques évaluent les coûts, avant de s'orienter vers les marchés les plus porteurs. Comme Roger Morton et son épouse écossaise en Dordogne, de nombreux Britanniques expatriés dans l'UE ont découvert avec stupeur la fermeture prochaine de leur compte bancaire au Royaume-Uni. En cause, les tracasseries du Brexit pour des banques bientôt privées de l'accès au marché européen.

L'épouse de ce photographe retraité néo-zélandais de 78 ans a eu la désagréable surprise de recevoir une lettre de Barclaycard, filiale spécialisée dans les cartes bancaires de Barclays, l'informant de la clôture de son compte. «C'est une décision drastique. C'est davantage de stress à un moment déjà stressant avec le Brexit et l'épidémie», explique Roger Morton. Leur compte chez Barclays, leur banque depuis près de 40 ans, n'est lui pas touché.

La fin du «passeport» bancaire européen

Un nombre limité de Britanniques sont concernés, peut-être quelques dizaines de milliers dans plusieurs pays d'Europe, mais il s'agit d'une des premières conséquences directes du Brexit, dont l'impact sur la vie quotidienne est encore peu concret des deux côtés de la Manche.

Dès le 1^{er} janvier, une fois écoulée la période de transition, les banques installées au Royaume-Uni seront privées de leur «passeport» européen, une disposition du marché unique qui leur permet de proposer leurs services sur le continent.

Pour pouvoir continuer à exercer, elles n'auront d'autres choix que de demander une licence bancaire dans un pays de l'UE et d'y disposer d'une entité juridique.

Des complications administratives en perspective que préfèrent éviter plusieurs grandes banques, quitte à se priver de clients qui n'ont pas d'adresse au Royaume-Uni.

«Cela va évidemment engendrer des coûts supplémentaires, donc les banques devront décider quels sont les marchés rentables», explique Sarah Hall, professeure à l'université de Nottingham et membre du centre de recherche The UK in a Changing Europe.

Pour la banque Lloyds, l'une des plus importantes pour les particuliers au Royaume-Uni, le choix est fait. Elle va fermer 13 000 comptes de clients aux Pays-Bas, en Slovaquie, Allemagne, Irlande, Italie et Portugal. «En raison de la sortie du Royaume-Uni de l'UE, nous ne serons avec regret plus capable de fournir certains services bancaires depuis le Royaume-Uni», selon un porte-parole.

Les clients affectés devront prendre leurs précautions et veiller à confier les dépôts ou paiements réguliers réalisés sur le compte à une autre banque.

HSBC et Santander évaluent la situation

Même chose chez Barclays donc, chez qui la fermeture dépend des services proposés, et qui assure que cela ne concerne qu'un faible nombre de clients.

De même, la très chic Coutts, banque de la reine Elisabeth II et filiale de Natwest, a prévenu ses clients dès juillet et mis en place une équipe dédiée pour les accompagner

dans leurs démarches.

Le sujet ne manque pas de mobiliser les journaux à destination des Britanniques installés en France, comme «The Connexion», qui relaie l'inquiétude de lecteurs qui reçoivent par exemple leur retraité sur leur compte au Royaume-Uni.

Toutes les banques n'ont pas pris cette décision radicale, comme HSBC et Santander. Cette dernière se dit toutefois attentive à l'évolution de la situation.

Dans le cas de HSBC, la banque «a une entité juridique en France et prévoit de s'en servir pour les Britanniques expatriés en France», rappelle M^{me} Hall.

Et de prévenir, en outre, que la question de l'avenir du passeport financier ne figure pas au menu des discussions en cours sur la relation post-Brexit. Il est donc perdu, quoi qu'il arrive pour les banques au Royaume-Uni. «Il est encore possible d'avoir un accord commercial à minima mais il ne devrait pas aller loin concernant les services en général», selon elle.

La situation financière des Britanniques dans l'UE préoccupe jusqu'à la puissante commission du Trésor du Parlement britannique qui vient d'écrire au régulateur financier pour demander des éclaircissements.

«De nombreux Britanniques expatriés dans l'UE sont informés de la fermeture de leurs comptes bancaires britanniques à la fin de l'année. Il est crucial qu'ils soient prévenus à l'avance pour trouver des solutions alternatives», prévient Mel Stride, député conservateur et président de la commission.

Le régulateur, la FCA (Financial Conduct Authority), ne peut toutefois pas empêcher les banques de revenir sur leur décision mais simplement d'accompagner au mieux les clients lésés.

Sami Y.

Personnes âgées

L'engagement de l'Etat renforcé dans le cadre de la révision de la Constitution

■ La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouthar Krikou, a souligné, jeudi dernier à Oran, que l'engagement de l'Etat à prendre en charge les personnes âgées et leur intégration dans la vie sociale sera renforcé dans le cadre de la révision de la Constitution proposée au référendum le 1^{er} novembre prochain.

Par Walid B.

M^{me} Krikou, qui était accompagnée par le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, a indiqué à l'ouverture de la journée d'étude sur «la prise en charge médicale et sociale des personnes âgées», à l'occasion de la Journée mondiale de cette frange célébrée le 1^{er} octobre de chaque année, que «l'engagement de l'Etat à prendre en charge des personnes âgées, leur aide et leur intégration dans la vie sociale représente un devoir moral et humain hérité et sera érigé en principe constitutionnel dans le cadre de la révision de la Constitution proposée au référendum».

«La préservation des acquis sociaux et leur renforcement, notamment à travers le soutien

Pour faux, usage de faux et conclusion de contrats et de marchés douteux
Un escroc appréhendé à Alger

LA BRIGADE de répression du crime de la Police judiciaire de la circonscription d'Alger-Centre, relevant de la Sûreté d'Alger, a mis hors d'état de nuire un individu s'adonnant à l'escroquerie sous couvert d'une agence commerciale fictive, a indiqué, avant-hier, un communiqué des mêmes services. «Dans le cadre de la lutte contre la criminalité, sous toutes ses formes, la brigade de répression du crime de la Police judiciaire de la circonscription d'Alger-Centre, relevant de la Sûreté d'Alger, a mis hors d'état de nuire un individu agissant sous couvert d'une agence commerciale fictive pour commettre, à l'aide de plusieurs personnes, des faits d'escroquerie, de faux et usage de faux et de conclusion de contrats et de marchés douteux en vue de l'extorsion de tiers», a précisé la même source, ajoutant que «la valeur totale des objets saisis s'élève à 9 milliards de centimes».

L'opération s'est soldée par la saisie de 4 220 000 DA, sept camions de gros tonnage, trois véhicules touristiques, 12 cartes grises et des contrats de location falsifiés ainsi que du matériel bureautique et des téléphones portables. Après finalisation des procédures légales en vigueur, le mis en cause a été présenté devant la juridiction compétente, conclut le document. R. N.

de la prise en charge des franges sociales précaires est en concrétisation suivant des plans sectoriels reposant sur le principe de la solidarité gouvernementale», a-t-elle déclaré, affirmant la volonté de l'Etat de garantir une prise en charge idéale à ces franges de la société à différents niveaux.

La ministre a salué les efforts consentis par les cadres du secteur, à l'instar de ceux chargés des centres de prise en charge des personnes âgées dans la protection de cette frange, notamment à travers les mesures de prévention contre la propagation de la pandémie de coronavirus. Un documentaire a été projeté à l'occasion, abordant la prise en charge médicale et sociale des personnes âgées au niveau des centres relevant

du ministère de la Solidarité nationale, à l'ère de la pandémie de Covid-19. En outre, des médecins et des infirmiers travaillant dans ces centres ont été honorés. A partir de la maison des personnes âgées de la commune d'Oran, M^{me} Krikou et Abderrahmane Benbouzid ont procédé au lancement d'une caravane médicale de solidaire au profit des personnes âgées vivant seules. L'objectif de cette caravane ciblant 85 personnes âgées au niveau de différentes zones de la wilaya, est de prendre en charge cette frange de la société et lui offrir des prestations médicales et sociales à domicile, ainsi que des consultations médicales, en plus de la distribution d'appareils de prise de tension et de glucomètres. Des colis alimentaires, de la lité-



rie et des couvertures seront aussi distribués à ces personnes du troisième âge, ainsi que des actions de sensibilisation des citoyens sur la nécessité de déclarer les personnes âgées en situation difficile et les personnes sans abri, à travers des applications électroniques disponibles au niveau du site du ministère de

la Solidarité nationale.

D'autre part, M^{me} Krikou a insisté sur la nécessité d'entreprendre des campagnes de sensibilisation sur le cancer du sein à destination des femmes des zones d'ombre, notamment à travers les cellules de proximité, dans le cadre du «Mois rose».

W. B.

Pour les Scouts musulmans algériens

«Seuls les spécialistes habilités à expliquer le contenu du projet de la révision de la Constitution»

La compréhension de la mouture de la Constitution devant être soumise au référendum le 1^{er} novembre prochain requiert l'organisation à travers le pays de rencontres entre la société civile et des spécialistes du droit constitutionnel, seuls habilités à assumer cette mission, a indiqué avant-hier à M'sila, le commandant général des Scouts musulmans algériens (SMA), Abderahmane Hamzaoui. «L'annotation du projet de la révision de la Constitution revient aux spécialistes de la question et non à ceux qui aspirent à semer la confusion», a précisé M. Hamzaoui, dans une allocution prononcée à l'occasion d'un forum de wilaya de la société civile et des jeunes autour du projet de l'amendement constitutionnel, tenu à la bibliothèque principale

de la lecture publique du cheflieu. Il a ajouté que l'organisation de rencontres et d'espaces de débats reste «le meilleur moyen d'échanger les idées et de dégager de véritables perspectives qui constituent le prolongement du Hirak des jeunes du 22 février». D'autre part, M. Hamzaoui a relevé que «la mouture de la Constitution instaure la stabilité voulue par le peuple algérien, loin de toute confusion et surenchère politique, pour aller vers une réelle croissance économique», appelant le peuple algérien à exprimer sa position le jour du référendum pour que le texte constitutionnel «soit considéré comme un contrat social auquel se référeront les Algériens à l'avenir». Le commandant général des SMA a, par ailleurs, souligné que deux axes ont été abordés «pour

la première fois par la Constitution et concerne, le premier, la société civile et le rôle qui lui est dévolu dans l'édification de l'Algérie nouvelle dans le cadre de la démocratie participative», un rôle qui «ne peut être mené à bien qu'à condition de rompre avec les anciennes pratiques basées sur la subordination, le favoritisme et autre financement occulte», a-t-il dit. L'autre axe abordé par l'amendement de la Constitution est celui des jeunes qui «se doivent de rompre avec le défaitisme et la négativité et d'investir le champ politique, économique et social». Dans ce contexte, le commissaire de la wilaya de M'sila des Scouts musulmans algériens, Azzedine Guetouche, a affirmé que «la rencontre d'aujourd'hui s'inscrit dans la même lignée de la mouture de

la Constitution soumise au référendum en ce qui concerne l'importance de la société civile dans l'édification du pays et la consécration de la démocratie participative tout en veillant à la préservation des constantes nationales». Cette rencontre a donné lieu à plusieurs interventions dont «L'importance de la révision de la Constitution dans l'édification d'une Algérie forte et moderne» du professeur Hamza Khadri, «La place des jeunes dans la nouvelle Constitution», présentée par D' Akram Setti de l'université de M'sila, «La place de la femme dans la nouvelle Constitution» par D' Fatima Righi et «Le rôle de la société civile dans l'amendement de la Constitution» du D' El Tayeb Betta.

Yacine N.

En prévision du référendum du 1^{er} novembre

Les citoyens non portés sur les listes électorales peuvent introduire un recours

L'Autorité nationale indépendante des élections (Anie) a informé tous les citoyens dont les noms n'ont pas été portés sur les listes électorales qu'ils «sont en droit d'introduire un recours auprès du président de la commission communale dans les formes et délais prévus par la loi». «Conformément aux dispositions des articles 18, 19 et 20 de la loi organique 16-10 du 25 août 2016 relative au régime électoral, modifié et complété, l'Anie informe les citoyens et citoyennes dont les noms n'ont pas été portés sur les listes électorales, qu'ils sont en

droit d'introduire un recours auprès du président de la commission communale chargée de la révision des listes électorales dans les formes et délais prévus par la loi», lit-on dans le communiqué. La même source a ajouté que les citoyens «sont en mesure de s'opposer par écrit à la radiation illégale d'une personne inscrite ou à l'inscription d'une personne dont le nom a été omis, pour peu que la demande se fasse dans un délai n'excédant pas les cinq jours qui suivent l'affichage de l'avis de clôture de la révision exceptionnelle des listes électorales». «La

période des recours sera clôturée le samedi 3 octobre 2020 à 16:30, les parties concernées peuvent déposer un recours, en vertu de l'article 21 de la loi organique relative au régime électoral, auprès du tribunal territorialement compétent dans les cinq jours francs, à compter de la date de notification de la décision de rejet». Si la réclamation accuse une fin de non-recevoir, les personnes intéressées peuvent introduire un recours dans les 8 jours ouvrables à partir de la date d'opposition.

Farouk F.

Théâtre national algérien

Le programme virtuel maintenu

■ Malgré la reprise des activités culturelles, les programmes artistiques virtuels organisés par le Théâtre national algérien se poursuivent durant le mois d'octobre courant. L'évènement Al-Majaliss al-Iftiradhiya, qui a attiré un grand nombre de public, se poursuit avec des sujets importants. D'ailleurs, le texte théâtral est à l'honneur avec des participants de valeur.

Par Abla Selles

Le Théâtre national algérien n'a ménagé aucun effort pour accompagner les passionnés de l'art et de la culture en pleine période de confinement. En effet, un programme culturel virtuel était concocté depuis le mois de mars pour assurer la continuité des activités culturelles et assurer des moments de joie et de partage pour le public comme pour les artistes. De la musique, du théâtre et des rencontres débat virtuels ont été organisés sur la plateforme numérique de l'établissement.

Malgré l'ouverture des établissements culturels et la reprise

des activités, le Théâtre national algérien poursuit son programme virtuel au bonheur des passionnés des arts. Parmi les programmes qui ont attiré un grand public et enregistré un grand nombre de «vu», il y a l'émission Al-Majaliss al-Iftiradhiya. Il s'agit de rencontres virtuelles hebdomadaires, organisées par le Théâtre national algérien, animées et coordonnées par l'écrivain et journaliste Abderrazak Boukkeba. Ces rencontres mettent le texte théâtral à l'honneur, sur les plans de l'écriture, de la recherche et de la critique, en proposant des lectures de textes suivies de communications de critiques et universitaires.

Trois importantes rencontres sont prévues pour le mois d'oc-

tobre courant autour de trois textes. La première rencontre prévue pour samedi prochain revient sur «Al Qilada al-âadjiiba», un texte de Mazen Farrah (Tébessa). Une lecture critique suit la lecture de quelques pas-

sages de ce texte par D'Lakhdar Mansouri. Le samedi d'après met en valeur le texte «Arrojoulou al-midhalla» de Youcef Baâloudj. La séance de lecture critique est animée par D' Lakhdar Mansouri. «Sayaratou abi» de Omar

Mohamed Bakir (Relizane) est le dernier texte sur lequel s'articule la dernière rencontre du mois d'octobre. La lecture critique de ce texte sera animée par Mohamed Frimahdi.

A. S.

Il jouera «Cry Macho» Clint Eastwood prépare un nouveau film

CLINT EASTWOOD, 90 ans, prépare un nouveau film, «Cry Macho», qu'il réalisera et dans lequel il jouera, ont indiqué vendredi des médias américains spécialisés.

Les dates de début du tournage ou de sa sortie en salle ne sont pas encore connues mais «Eastwood a déjà commencé à explorer des sites pour y tourner», relève le site Deadline, à l'origine de l'information.

Le scénario de «Cry Macho», qui n'a pas encore officiellement reçu le feu vert de la Warner Bros, a été écrit par N. Richard Nash, auteur du roman du même nom dans les années 1970, avec Nick Schenk, scénariste qui a déjà travaillé avec Clint Eastwood sur «Gran Torino» (2008) et «La Mule» (2018).

L'histoire suit une vedette de rodéo sur le retour, devenue éleveur de chevaux, qui accepte une mission confiée par l'un de ses anciens patrons : se rendre au Mexique pour enlever le fils de ce dernier, qui vit avec sa mère alcoolique, et le ramener à son père au Texas, de l'autre côté de la frontière. Selon des médias d'Hollywood, Arnold Schwarzenegger avait envisagé de revenir au cinéma en 2011, après ses mandats en tant que gouverneur de Californie, en prenant le rôle principal de «Cry Macho», mais le projet avait été annulé à l'époque. R. C.

En raison du Covid-19 Le dernier James Bond de nouveau repoussé

Les fans de James Bond devront prendre leur mal en patience : la sortie du prochain volet des aventures du célèbre espion britannique, «No Time To Die» («Mourir peut attendre»), a été une deuxième fois repoussée vendredi en raison de l'épidémie de nouveau coronavirus.

«MGM, Universal et les producteurs de Bond, Michael G. Wilson et Barbara Broccoli, ont annoncé aujourd'hui que la sortie de No Time to Die, le 25^e opus de la série James Bond, sera reportée au 2 avril 2021 afin qu'il puisse être mondialement vu au cinéma», peut-on lire sur la page Twitter officielle du film.

Cet opus, dont la première mondiale était initialement prévue le 31 mars à Londres, avait déjà été repoussé une première fois au

12 novembre pour le Royaume-Uni et au 25 novembre pour les États-Unis.

La décision de décaler de nouveau sa sortie intervient alors que le monde fait face à une résurgence inquiétante de l'épidémie de nouveau coronavirus. Au Royaume-Uni, pays le plus endeuillé d'Europe avec plus de 42 000 morts, les restrictions locales se multiplient pour restreindre la propagation de la maladie, qui contamine presque 7 000 nouvelles personnes chaque jour.

«Nous comprenons que ce retard décevra nos fans, mais nous sommes impatients de partager (avec vous) No Time To Die l'année prochaine», a ajouté la production dans un deuxième tweet.

Dans ce 25^e opus, où Daniel Craig enfle de nouveau le costume de l'agent secret,

James Bond a quitté ses activités au sein des services secrets et profite enfin d'une vie tranquille en Jamaïque. Mais sa quiétude est vite interrompue lorsque son vieil ami de la CIA, Felix Leiter, vient lui demander de l'aide.

Le «méchant» de l'histoire est incarné par l'Américain d'origine égyptienne Rami Malek, qui a décroché en 2019 l'Oscar du meilleur acteur pour son interprétation de Freddie Mercury, chanteur emblématique du groupe de rock Queen.

Le thème officiel du film, également intitulé «No Time To Die» et interprété par la jeune chanteuse américaine Billie Eilish, a battu des records de vente au Royaume-Uni depuis qu'il a été dévoilé mi-février.

F. H.

Dans le plus grand respect des règles sanitaires

Une journée portes ouvertes pour sauver les clubs culturels

«Nous sommes encore là». Fermés depuis plus de six mois en raison de la crise sanitaire, plusieurs clubs berlinois ont organisé hier une «Journée portes ouvertes» pour rappeler l'importance de ce secteur qui lutte pour sa survie.

L'événement, organisé à l'initiative de la municipalité de gauche de la capitale allemande, en collaboration avec la Commission des clubs de la ville, vise notamment à leur redonner de la visibilité tout en cassant certains préjugés.

«La Journée de la culture du clubbing donne aux clubs et collectifs primés l'occasion de se présenter à toute la ville et de donner l'exemple de la diversité et de la vitalité de ce secteur culturel de la ville de Berlin», expliquent la quarantaine d'établissements partenaires.

Parmi ces derniers, les célèbres About Blank, Club Der Visionäre, Sisyphos, Tresor, Schwuz, Kitkatclub ou encore Wilde Renate

accueilleront à partir de la mi-journée du public jusqu'à une heure du matin maximum, dans le plus grand respect des règles sanitaires. Au programme : danse, concerts, lectures-débats, expositions et installations. Presque tous les événements seront organisés en plein air.

«Pour de nombreux acteurs de la scène culturelle, il ne s'agit pas seulement de lutter pour la préservation, mais aussi de comprendre la gravité de la situation et la valeur de la culture», explique à l'AFP Laura Rochlitzer, DJ berlinoise qui se produira au club Anomalie.

«Nous faisons partie de Berlin et nous avons une grande influence sur la vie urbaine et le tourisme», ajoute-t-elle.

Le sénateur berlinois chargé de la Culture, Klaus Lederer, a estimé lors d'une conférence de presse que les clubs n'étaient pas que de simples lieux importants pour le marketing de la ville de Berlin, mais également des

«espaces sûrs» et «libres» pour toutes les minorités, nécessaires à la cohésion sociale de toute la ville. A plusieurs reprises, il a répété que ces établissements «particulièrement touchés par la pandémie du nouveau coronavirus avaient été les premiers à fermer et seront probablement les derniers à être autorisés à rouvrir».

Pour l'occasion, la ville versera à chaque club participant une dotation de 10 000 euros. Cette aide s'ajoute au milliard d'euros déjà débloqué par le gouvernement allemand en juin pour soutenir la culture, dont 150 millions d'euros pour la scène musicale privée, discothèques incluses.

«Nous avons besoin des clubs», avait alors asséné le ministre fédéral de la Culture, Monika Grütters. Un adage encore plus vrai pour Berlin où le secteur culturel, notamment celui de la vie nocturne, constitue un poids considérable dans l'économie locale. L. B.



Italie

Salvini sur le banc des accusés pour avoir bloqué des migrants en mer

■ Il défie les juges en leader de l'extrême droite italienne, mais c'est en qualité d'ancien ministre de l'Intérieur qu'il comparait. Matteo Salvini faisait face, hier, à un tribunal sicilien pour avoir empêché le débarquement de migrants sauvés en mer.

Par Rosa C.

Le chef de la «Lega» est arrivé peu avant le début de l'audience prévue au tribunal de Catane à 10h00 (08h00 GMT), sans faire de déclarations, selon un journaliste d'AFP sur place.

Il est poursuivi des chefs d'abus de pouvoir et séquestration de personnes pour avoir bloqué pendant l'été 2019 durant plusieurs jours 116 migrants à bord d'un navire des gardes-côtes italiens, le «Gregoretto».

Des migrants avaient pu être évacués pour raisons médicales, mais 116 autres étaient restés sur le navire près d'une semaine, faute d'autorisation de débarquer de M. Salvini, alors ministre de l'Intérieur d'un gouvernement formé par la Ligue (son parti d'extrême droite) et les anti-système du Mouvement 5 Etoiles (M5S). Les sénateurs italiens ont levé son immunité parlementaire

et il encourt jusqu'à 15 ans de prison. Mais l'audience d'hier est de pure forme et l'issue du processus judiciaire reste incertaine. Pour Matteo Salvini, la justice se substitue à la voix populaire.

Arrivé en Sicile deux jours avant les débats, il s'est déclaré jeudi «absolument serein» et dit avoir préparé «un beau costume» pour l'audience.

«Je préférerais que les juges se consacrent à capturer les mafieux et les délinquants», a-t-il lancé devant ses supporters sur l'île qui a vu prospérer l'organisation criminelle Cosa Nostra, et où arrivent chaque année par la mer des milliers de migrants partis d'Afrique du Nord.

«Ce sont les Italiens, aux prochaines élections, qui diront si Salvini a bien ou mal agi», a-t-il ajouté.

Dans le système judiciaire italien, le procès proprement dit ne commence qu'à l'issue d'une

audience préliminaire devant un magistrat, au cours de laquelle le parquet et la défense exposent leurs arguments devant un juge, qui décide sur le renvoi en justice, ou non, du mis en cause.

Le parquet peut demander de classer l'affaire sans suite, mais le juge peut ne pas en tenir compte et obliger le ministère public à formuler une accusation.

A l'issue de deux ou trois audiences, le juge devrait prendre sa décision, selon les médias.

L'audience d'hier en Sicile sera uniquement consacrée à la constitution des parties civiles.

Matteo Salvini a convoqué ses troupes à Catane pour trois jours de rencontres et manifestations au cours desquels il veut démontrer avoir le soutien populaire. De nombreux élus nationaux et locaux de la Ligue, ainsi que des alliés d'autres partis de droite, ont annoncé leur présence. «Pour Fratelli d'Italia (FDI, extrême droite), poursuivre en justice Matteo Salvini parce qu'il a tenté de défendre les frontières nationales et nos lois (...) est une chose erronée et honteuse», a déclaré Francesco Lollobrigida, chef des députés de FDI.

Giorgia Meloni, la patronne de FDI, a annoncé sa participation hier à Catane à une manifestation à l'issue de l'audience.

La stratégie de la défense de Matteo Salvini est d'impliquer le Premier ministre Giuseppe



PH > D. R.

Conte, en assurant que le blocage du navire était une décision collective du gouvernement.

M. Conte conteste cette version des faits, rappelant que Matteo Salvini avait fait approuver à l'époque un nouveau décret-loi renforçant ses compétences.

Matteo Salvini risque aussi d'affronter à court terme un procès similaire à Palerme, ayant bloqué pendant plusieurs jours à la mi-août 2019 le bateau humanitaire «Open Arms» devant l'île de Lampedusa.

Ce Milanais de 47 ans était entré dans le gouvernement de coalition de Giuseppe Conte en 2018 après le score historique réalisé par son parti aux législatives, prenant le portefeuille de

l'Intérieur.

Mais en août 2019, fort de sondages favorables, «Il Capitano», également vice-Premier ministre, provoque une crise gouvernementale avec ses partenaires du M5S en espérant rebattre les cartes lors de législatives anticipées.

La manœuvre échoue, M. Salvini est pris à revers : le M5S parvient à constituer un nouveau gouvernement avec le Parti démocrate (PD, centre gauche) et la Ligue est évincée.

Depuis, l'homme a perdu en exposition publique, Giorgia Meloni lui fait de l'ombre, et la pandémie et la crise économique sont devenues la principale préoccupation des Italiens, devant l'immigration. R. C.



Commentaire

Accord

Par Fouzia Mahmoudi

Alors que les sources de tensions continuent à se multiplier entre la Grande-Bretagne et l'Union européenne, l'on continue néanmoins des deux côtés, à chercher à trouver un accord qui facilitera les relations entre les deux blocs. D'ailleurs, le Premier ministre britannique, Boris Johnson, s'est dit «assez optimiste» au sujet d'un accord post-Brexit, dans un entretien au «Telegraph», alors qu'il doit échanger en visioconférence avec la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, cette semaine, en vue du sommet européen du 15 octobre. «Le Royaume-Uni a toujours été clair sur ce que nous voulons. Nous voulons un accord comme celui passé (par l'UE) avec le Canada», a expliqué Boris Johnson, avant d'ajouter : «Nous avons été membres (de l'Union européenne) pendant 45 ans, et je ne vois pas pourquoi ils ne peuvent pas avoir le même accord avec nous, donc je suis plutôt optimiste». Le sommet européen prévu le 15 octobre constitue la date butoir pour qu'un accord soit trouvé et puisse être mis en application d'ici à la fin de l'année. Les prochaines avancées pourraient se produire cette semaine, lors d'un échange en visioconférence prévu entre Boris Johnson et Ursula von der Leyen. L'échange intervient après une nouvelle semaine de discussions commerciales menées par le négociateur européen Michel Barnier et son homologue britannique David Frost. «Nous devrions intensifier les négociations. Cela vaut la peine d'y travailler dur», a déclaré Ursula von der Leyen, à l'issue d'un sommet européen où elle a fait un point sur la situation avec les dirigeants européens. «Nous manquons de temps», a-t-elle insisté, sans détailler ses attentes auprès du Premier ministre britannique. Ce dernier a estimé, dans les colonnes du «Daily Telegraph», que les chances de parvenir à un accord étaient «très bonnes si tout le monde fait preuve de bon sens». Alors que le temps presse, plusieurs sujets sensibles empêchent toujours la signature d'un accord entre les deux parties, comme la gouvernance du futur accord ou l'éternelle question des garanties exigées par l'UE, ainsi que la question de la pêche, sujet explosif. Côté britannique, les négociateurs espèrent parvenir rapidement au fameux «tunnel» de négociations, ce moment où un accord semble suffisamment proche pour se lancer dans des pourparlers à huis clos en continu. «Il faut se calmer un peu avec le tunnel», a cependant tempéré une source européenne. «Il n'y a aucun signe que nous en sommes là !» Toutefois, du côté des Britanniques l'on commence à s'impatienter, surtout au SNP (Scottish National Party), le parti indépendantiste écossais, qui est déjà au plus haut dans les sondages et qui depuis la victoire du «oui» lors du référendum de 2016 sur le Brexit exigent un nouveau référendum sur l'indépendance de l'Écosse. Ainsi, Johnson qui refuse encore et encore les propositions d'accord de Bruxelles, a tout autant intérêt que les Européens à trouver un terrain d'entente et à enfin mettre au clair le futur des relations britanno-européennes. F. M.

Azerbaïdjan

Nouvelles frappes sur la capitale du Karabakh, l'Arménie prête pour une médiation

Les combats entre Arméniens et Azerbaïdjanais pour le Nagorny Karabakh faisaient toujours rage vendredi, de nouvelles frappes azerbaïdjanaises ayant touché la principale ville de la région séparatiste et Bakou répétant sa détermination, même si Erevan a entrouvert la porte d'une médiation.

Parallèlement, la France a accusé la Turquie d'envenimer la situation en envoyant, selon elle, des «jihadistes» de Syrie pour combattre avec les Azerbaïdjanais. Des accusations démenties par Bakou et qu'Ankara n'a pas officiellement commenté.

Mais selon les décomptes de l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH), au moins 28 combattants pro-Ankara ont péri depuis le début des hostilités.

Vladimir Poutine, sans accuser directement la Turquie, a exprimé pour la première fois sa «profonde préoccupation» quant à leur présence supposée au Karabakh, lors d'un entretien

avec le Premier ministre arménien, Nikol Pashinian.

Témoignant de la recrudescence des combats, Stepanakert, 50 000 habitants environ, a été de nouveau touchée par des frappes dans la soirée, forçant les habitants à se réfugier dans les caves ou des abris, selon un correspondant de l'AFP.

Un responsable séparatiste, Grigori Martirosian, a assuré aux journalistes que «des bâtiments publics, résidentiels et des infrastructures ont été endommagés», ajoutant toutefois qu'il n'était pas question d'évacuer la ville.

Un autre haut-représentant du Nagorny Karabakh, Artak Begharian, a précisé à la presse que «pour la première fois, Stepanakert a été touchée par des systèmes de missiles lourds» et fait état de dix blessés dans la ville.

Dans un communiqué, la diplomatie arménienne a amorcé vendredi une timide ouverture, se disant prête à «s'engager»

avec les trois pays chargés de la médiation, France, États-Unis et Russie, pour «rétablir un cessez-le-feu».

Mais au sixième jour des affrontements, les hostilités n'ont qu'une issue selon Bakou : le retrait arménien du Nagorny Karabakh, région azerbaïdjanaise majoritairement peuplée d'Arméniens et qui a fait sécession à la chute de l'URSS.

«Si l'Arménie veut voir la fin de cette escalade, (...) l'Arménie doit mettre fin à l'occupation», a déclaré à la presse Hikmet Hajiyev, conseiller de la Présidence azerbaïdjanaise.

«Il n'y a pas de peur, mais de la fierté (...) Des négociations, c'est de la foutaise, il faut une capitulation», affirme Arkadi, 66 ans, un habitant de Stepanakert.

Dans le district de Fizouli, côté azerbaïdjanais, les enfants ont été évacués des localités proches du front, selon un photographe de l'AFP, et beaucoup d'hommes sont volontaires pour combattre.



Foot/Transferts

Le Barça exclut un départ d'Ousmane Dembélé

LE DIRECTEUR sportif du FC Barcelone, Ramon Planes, a exclu vendredi un départ de l'ailier français Ousmane Dembélé, annoncé par certains médias à Manchester United à trois jours de la clôture du marché des transferts demain.

«Il n'y a aucune négociation avec Manchester United. C'est un joueur sur lequel nous comptons», a affirmé Ramon Planes lors de la présentation de la dernière recrue blaugrana, le jeune arrière droit Sergio Dest.

«Nous espérons pouvoir profiter de son talent footballistique et je suis convaincu du fait qu'il fera une belle année avec nous», a ajouté le directeur sportif, qui a au contraire ouvert la porte à un départ de deux autres Français, les défenseurs Samuel Umtiti et Jean-Clair Todibo.

«Pour Umtiti, nous lui souhaitons le meilleur. C'est un grand joueur, mais en ce moment il traverse une mauvaise situation, c'est le propre des blessures dans le football», a-t-il expliqué.

«Il reste quatre jours de mercato, c'est un mercato atypique. Il peut se passer beaucoup de choses», a-t-il ajouté.

«Jean-Clair a plusieurs offres. Il veut avoir du temps de jeu et grandir dans une autre équipe, et il faut respecter cela», a affirmé Ramon Planes. Après son humiliation en Ligue des champions cet été face au Bayern Munich (8-2), le FC Barcelone a engagé un grand ménage, laissant partir plusieurs gros salaires (Suarez, Rakitic, Vidal...) et remaniant en profondeur l'effectif mis à la dis-

position de Ronald Koeman, le nouvel entraîneur.

Sancho n'ira pas à Manchester United, insiste Dortmund

Le Borussia Dortmund a répété vendredi qu'il ne comptait pas laisser partir Jadon Sancho, le jeune ailier international anglais, pour Manchester United lors du mercato qui finit dans 3 jours.

«Bien sûr qu'on en a parlé avec Manchester, mais on a déjà dit tout ce qu'il y avait à dire sur le sujet», a affirmé le directeur sportif Michael Zorc, alors que la fenêtre du mercato sera fermée demain. «Cela ne va pas changer en trois jours !», a-t-il encore appuyé.

Sky Sports affirmait jeudi dernier que Dortmund aurait refusé une offre de 100 millions d'euros proposée par Manchester United pour l'attaquant de 20 ans.

Sancho, qui a inscrit 17 buts en Bundesliga l'année dernière, est depuis longtemps convoité par Manchester United, 3^e de Premier League la saison dernière.

Pour l'instant, Sancho était incertain pour le match de Bundesliga face à Freiburg hier, tout comme il n'avait pas joué lors de la défaite 3-2 contre le Bayern en Supercoupe d'Allemagne mercredi.

«Jadon a attrapé un petit rhume, on verra bien», a expliqué l'entraîneur du Bayern, Lucien Favre, vendredi.

Amine B.

Football / Amical (Algérie-Mexique)

Gerardo Martino dévoile la liste des joueurs convoqués

■ Le sélectionneur de l'équipe nationale mexicaine de football, Gerardo Martino, a dévoilé, vendredi, la liste des joueurs convoqués pour le stage d'octobre à Amsterdam, durant lequel le onze mexicain sera opposé à son homologue algérien, le 13 du même mois.



Par Racim S.

Pas beaucoup de surprises pour le Mexique. Les cadres de l'équipe sont présents à l'image de Raul Jiménez

(Wolverhampton), Hirving Lozano (Naples) ou encore Edson Alvarez (Ajax). A noter aussi l'absence de Javier Hernandez qui peine à retrouver son meilleur niveau à Los Angeles Galaxy en MLS.

La Verde disputera deux rencontres amicales durant les prochaines semaines, la première face aux Pays-Bas le 7 octobre, avant d'affronter l'Algérie le 13 du même mois.

La confrontation contre le Mexique est la deuxième dans l'histoire des deux sélections après celle de 1985 dans le cadre d'un tournoi quadrangulaire préparatif à la Coupe du monde-1986 où les «Azteques» l'avaient emporté 2 à 0 à Mexico.

Inactive depuis novembre 2019 en raison du Covid-19, l'équipe nationale reprendra la compétition officielle en novembre prochain avec au

menu la double confrontation face au Zimbabwe, le 12 à domicile et le 17 en déplacement, comptant pour les 3^e et 4^e journées des qualifications de la CAN-2021, reportée à 2022.

Liste des joueurs mexicains convoqués :

Gardiens de but : R. Cota, H. Gonzalez, A. Talavera.

Défenseurs : E. Alvarez, N. Araujo, G. Arteaga, J. Gallardo, J. Gomez, C.

Montes, H. Moreno, L. Rodriguez, L. Romo.

Milieux de terrain : J. Sanchez, G. Sepulveda, J. Dos Santos, O. Govea, A.

Guardado, H. Herrera, D. Lainez, R. Pizarro, C. Rodriguez.

Attaquants : J. Corona, R. Jimenez, H. Lozano, H. Martin, A. Pulido. (APS)

R. S.

Roland-Garros

Nadal expéditif devant Travaglia

L'ESPAGNOL RAFAEL Nadal, qui vise un 13^e titre à Roland-Garros, s'est hissé sans encombre pour les huitièmes de finale en ne laissant que cinq jeux à l'Italien Stefano Travaglia, 74^e mondial, battu en trois sets (6-1, 6-4, 6-0) en 1h35 vendredi.

Le N.2 mondial a ainsi imité son rival N.1 Novak Djokovic, qualifié jeudi en 1h23 avec seulement cinq jeux abandonnés au Lituanien Ricardas Berankis. Au tour précédent, Nadal en avait laissé encore moins (quatre jeux) à l'Américain Mackenzie McDonald, loin des neuf jeux glanés par le Biélorusse Egor Gerasimov au 1^{er} tour.

En huitièmes de finale, Nadal affrontera la surprise Sebastian Korda, 213^e mondial et issu des qualifications. L'Américain, fils de Petr Korda finaliste à Paris en 1992, a éliminé un autre qualifié, l'Espagnol Pedro Martinez (105^e), en trois sets 6-4, 6-3, 6-1.

Accroché au deuxième set, qui a duré autant que les deux autres manches réunies (47 minutes), Nadal a conclu avec autorité en un peu plus d'une heure et demie.

«J'ai joué mon meilleur match cette année à Roland-Garros (comparé aux deux tours d'avant, NDLR), je suis très content de cette victoire, j'espère continuer comme ça», a réagi le Majorquin.

Interrogé sur la facilité avec laquelle il avait franchi les premiers tours, alors qu'il manque encore de rythme après avoir fait l'impasse sur la mini-tournée américaine, Nadal a admis se retrouver dans «une position très étrange».

«Mais je prends les choses du bon côté : j'ai fait beaucoup de choses bien aujourd'hui, je suis monté au service plus souvent, mon service s'améliore», s'est satisfait l'Espagnol. «J'espère continuer à progresser».

Gaston écarte Wawrinka et passe en 8^e de finale

Le Français Hugo Gaston, 239^e mondial, a réutilisé l'exploit d'éliminer le Suisse Stan Wawrinka, triple lauréat en Grand Chelem, en 5 sets (2-6, 6-3, 6-3, 4-6, 6-0), vendredi, pour se hisser en huitièmes du tournoi de Roland-Garros.

Le Toulousain, âgé de 20 ans et dont c'est la première participation au tableau principal du tournoi, défiera aujourd'hui l'Autrichien Dominic Thiem, N.3 mondial et récent vainqueur à l'US Open, pour une place en quarts de finale.

Résultats partiels de la 6^e journée du tournoi de Roland-Garros disputée vendredi :

Simple messieurs (3^e tour)

Lorenzo Sonego (ITA) bat Taylor Fritz (USA/N.27) 7-6 (7/5), 6-3, 7-6 (19/17)

Hugo Gaston (FRA) bat Stan Wawrinka (SUI/N.16) 2-6, 6-3, 6-3, 4-6, 6-0

Dominic Thiem (AUT/N.3) bat Casper Ruud (NOR/N.28) 6-4, 6-3, 6-1

Sebastian Korda (USA) bat Pedro Martinez (ESP) 6-4, 6-3, 6-1

Simple dames (3^e tour)

Simona Halep (ROU/N.1) bat Amanda Anisimova (USA/N.25) 6-0, 6-1

Iga Swiatek (POL) bat Eugenie Boucard (CAN) 6-3, 6-2

Elina Svitolina (UKR/N.3) bat Ekaterina Alexandrova (RUS/N.27) 6-4, 7-5

Caroline Garcia (FRA) bat Elise Mertens (BEL/N.16) 1-6, 6-4, 7-5

Nadia Podoroska (ARG) bat Anna Karolina Schmiedlova (SVK) 6-3, 6-2.

ES Tunis

L'Algérien Chetti rejoint la liste des joueurs positifs au Covid-19

L'Algérien, Lyes Chetti, a rejoint la liste des joueurs de l'Espérance de Tunis de football positifs au Covid-19, annonce, vendredi, le club «sang et or», sur sa page Facebook.

Chetti devient ainsi le sixième joueur touché par le coronavirus après Amine Ben Hamida, Zied Berrima, Mohamed Amine Meskini et Alaeddine Marzouk et le Ghanéen Kwame Bonsu

La liste comprend aussi l'entraîneur Mouine Chaabani, l'entraîneur-adjoint Majdi Traoui, l'entraîneur des gardiens

Mohamed Naceur Chouchane, le médecin de l'équipe Yassine Ben Ahmed, les kinésithérapeutes Seifeddine Dziri, Lassaad Lamari et Khemaies Allouchi, le préparateur physique Sabri Bouazizi et le chargé de l'évaluation Othmane Najjar.

Chetti, qui évoluait à la JS Kabylie (Ligue 1 algérienne) durant les saisons 2017 et 2018, a rejoint la formation tunisoise lors de la saison 2019-2020 avec laquelle il a été sacré du titre de champion de Tunisie.

A. S.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Foot / Amicaux - Algérie

Mehdi Zerkane convoqué mais incertain contre le Nigeria et le Mexique

LE MILIEU offensif des Girondins de Bordeaux, Mehdi Zerkane, a été convoqué pour la première fois par le sélectionneur de l'Algérie, Djamel Belmadi, pour affronter en amical le Nigeria et le Mexique mais risque de déclarer forfait en raison d'une blessure, a-t-il indiqué hier. «J'ai été appelé par la sélection nationale pour le stage et les matchs amicaux qui auront lieu pendant la trêve. Mais je ne sais pas encore si je vais pouvoir honorer cette convocation, en raison de ma blessure», a-t-il dit à la chaîne beIN Sports. Zerkane a contracté une entorse à la cheville gauche il y a un mois, pen-

dant une séance d'entraînement, et son médecin traitant lui avait alors prescrit 3 à 4 semaines de repos. Ce n'est que dernièrement que le joueur formé à l'AS Monaco a repris les entraînements en solo, en attendant de réintégrer le groupe professionnel, puis la compétition. «Ma convocation en équipe nationale est un rêve d'enfant qui se réalise. Depuis mon plus jeune âge, j'avais des frissons quand je voyais l'Algérie jouer. C'est le pays pour lequel j'ai toujours rêvé de jouer, et avec lequel j'espère désormais gagner des titres», a-t-il ajouté.

Plusieurs dossiers à l'ordre du jour

Tebboune présidera la réunion périodique du Conseil des ministres

LE PRÉSIDENT de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune présidera, aujourd'hui, la réunion périodique du Conseil des ministres, a indiqué, samedi, un communiqué de la Présidence de la République. «Le Président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Monsieur Abdelmadjid Tebboune présidera, dimanche le 04 octobre 2020, au siège de la Présidence de la

République, la réunion périodique du Conseil des ministres», lit-on dans le communiqué. L'ordre du jour de cette réunion comprend l'examen d'un nombre de dossiers en lien avec les secteurs de la Justice, des Finances et des Transports, ainsi que la présentation d'exposés sur les préparatifs en cours pour l'organisation des rentrées scolaires, universitaire et de l'enseignement professionnel, au vu de la situation sanitaire induite par la pandémie de la Covid-19», conclut la même source. R. N.

Importation de véhicules de moins de trois ans

Ferhat Aït Ali : la mesure a été «gelée»

L'IMPORTATION des voitures de moins de trois ans, introduite par la loi de finances de 2020, a été «gelée», a annoncé, hier à Alger, le ministre de l'Industrie, Ferhat Aït Ali. «L'importation des voitures de moins de trois ans a été gelée (...) Nous ne voulons pas importer de la ferraille (...) et nous ne voulons pas encourager le marché informel de la devise», a-t-il déclaré à la presse, en marge de la Conférence nationale des startups, ouverte hier à Alger. Le ministre a d'abord fait remarquer qu'une voiture de moins de trois ans achetée d'Europe «aura roulé 20 000 km au maximum», ce qui rend ces véhicules excessivement chers pour le consommateur algérien à revenu moyen. «Maintenant, si on compte acheter des véhicules de moins de dix ans à la place de ceux de moins de trois ans, comme ça été fait dans le passé, la ferraille ne nous intéresse pas», a-t-il soutenu. Ensuite, soutient le ministre, «lorsque cette mesure a été introduite dans la loi de finances de

2020, il n'y avait pas la possibilité d'importer des véhicules neufs». Enfin, l'autre motif qui a poussé le gouvernement à renoncer à l'importation des véhicules d'occasion est le risque d'encourager le recours au marché informel de la devise. «Pour se payer des voitures d'occasion, les gens vont au marché informel, alors que l'Etat ne peut en aucun cas encourager ce marché», a-t-il encore argué. M. L.

LE POUVOIR D'ACHAT DES ALGÉRIENS



Loumis

Djalou@hotmail.com

Tamanrasset : installation des cellules

Suivi et contrôle de la malaria dans le Grand Sud

■ Des cellules chargées du suivi et du contrôle de la malaria (paludisme) ont été mises en place dans la wilaya de Tamanrasset, a-t-on appris, hier, des responsables de la wilaya.

Par Maya B.

Installées au niveau du siège de la wilaya de Tamanrasset et des deux wilayas déléguées d'In-Salah et d'In-Guezzam, «ces cellules chargées du suivi et du contrôle s'inscrivent au titre des mesures préventives pour le suivi quotidien de cette épidémie dans ces régions», a souligné le wali, Mustapha Koriche, qui s'est rendu aux chevets des malades à l'hôpital de Tamanrasset. M. Koriche a indiqué que six malades atteints de la malaria sont pris en charge actuellement

au niveau des établissements hospitaliers de Tamanrasset (5) et d'In-Salah (1), avant d'avancer que quatre malades devraient quitter aujourd'hui l'hôpital de Tamanrasset. Une quantité suffisante de médicaments a été acquise pour prendre en charge les malades, dont le nombre tendait, depuis le début de cette année, à une hausse de 918 cas, dont 800 cas dépistés en septembre dernier sont importés, en raison des fortes pluies enregistrées dans les pays voisins, a-t-on indiqué. Le même responsable a fait part de l'épandage,

dans le cadre des opérations préventives contre la propagation du paludisme, des insecticides dans les lacs et mares, foyers de prolifération des moustiques, existants notamment au niveau des régions frontalières d'In-Guezzam et Tin-Zaouatine. Le wali a, à ce titre, rendu un grand hommage aux efforts fournis par l'ANP pour accompagner les équipes médicales sillonnant les régions frontalières pour suivre et contrôler la situation épidémiologique de la maladie dans la région.

M. B.

Coopération énergétique

Attar s'entretient avec les ambassadeurs de Colombie et du Portugal

LE MINISTRE de l'Energie, Abdelmadjid Attar, a reçu, au siège de son ministère à Alger, les ambassadeurs de Colombie et du Portugal, respectivement Diego Felipe Cadena et Luis de Albuquerque Veloso, avec lesquels il a évoqué l'état des relations de coopération bilatérale dans le domaine de l'énergie, a indiqué, hier, un communiqué du ministère. Les entretiens entre le ministre et l'ambassadeur de Colombie, tenus jeudi, ont porté sur le développement des relations de coopération entre les deux pays dans le domaine de

l'énergie, qualifiées de «bonnes», note la même source.

A cet effet, M. Attar a relevé les «importantes opportunités et possibilités» qu'offre le secteur de l'Energie dans les domaines des hydrocarbures, de l'électricité et des énergies renouvelables, selon le communiqué. Pour sa part, l'ambassadeur de Colombie a exprimé l'intérêt de son pays de développer des relations de coopération et de partenariat avec l'Algérie et d'échanger les expériences et le savoir-faire entre les entreprises des deux pays dans les domaines énergé-

tiques, Par ailleurs, et lors de son entrevue avec l'ambassadeur du Portugal, les deux parties ont passé en revue l'état des relations de coopération et de partenariat entre l'Algérie et le Portugal dans le domaine de l'énergie, qualifiées d'«excellentes» ainsi que les perspectives de leur renforcement. A cet effet, le ministre a indiqué que le secteur de l'Energie offre plusieurs opportunités de partenariat et d'investissement dans les différents segments, notamment les hydrocarbures (amont et aval), l'électricité et la transition énergétique, invitant les entreprises portugaises à être plus présentes en Algérie et à développer avec les entreprises algériennes des projets de partenariat, mutuellement bénéfique. Pour sa part l'ambassadeur portugais qui s'est dit «très satisfait» des relations de coopération entre les deux pays, a exprimé l'intérêt des entreprises portugaises d'investir en Algérie et de développer des partenariats gagnant-gagnant avec les entreprises algériennes dans le domaine de l'énergie, a conclu la même source.

Ghani L.

Covid 19

Fermeture de 1 000 commerces pour non-respect des mesures préventives

LE MINISTRE du Commerce, Kamel Rezig, a affirmé, hier à Alger, que son secteur veillait à poursuivre l'opération d'encadrement du marché national, au titre des mesures de lutte contre la pandémie de Covid-19, avec la fermeture, jusqu'à présent, de 1 000 commerces pour non-respect des mesures préventives. Le ministère du Commerce a

procédé à la fermeture de près de 1 000 locaux commerciaux au niveau national, pour non-respect des mesures décidées par les autorités publiques visant à faire face à cette pandémie, a indiqué M. Rezig dans une déclaration à la presse, en marge de la Conférence nationale sur les startups, précisant que la décision de fermeture «a

donné des résultats satisfaisants, grâce au renforcement des mesures coercitives, pour une meilleure maîtrise de la pandémie». Avant le début de l'application des mesures de fermeture, le ministère a organisé des journées de sensibilisation au profit des commerces en vue de se conformer et respecter les mesures préventives. L. M.